

Charte P@C 2014-2015

Mise en œuvre du décret n° 2014-925 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes ou à distance

Engagement des formateurs P@C	Engagement du suppléant P@C
Un dispositif national de formation ouverte à distance (FOAD via une plateforme Web de formation) avec des journées de regroupement (présentiel)	
<p>Les formateurs participent aux deux modalités de formation : en présentiel et à distance pour assurer la cohérence de la formation.</p>	<p>Le suppléant participe aux deux modalités de formation qui se complètent : en présentiel et à distance.</p> <p>Des contenus sont mis en ligne sur une plateforme accessible par Internet (distantiel). Le suppléant bénéficie d'un accompagnement à distance collectif et individuel.</p> <p>Les temps de présentiel aident le suppléant à organiser son travail et à acquérir les éléments essentiels au concours. Le suppléant s'engage à participer à tous les présentiels sur le lieu où il a été affecté en fonction de l'option choisie et des effectifs.</p>
Un dispositif P@C 1er degré pensé pour aider les suppléants à préparer les concours CRPE	
<p>Les formateurs donnent aux suppléants les moyens de préparer les concours en offrant une aide méthodologique dans la préparation ainsi que des pistes de travail avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des repères sur les contenus des épreuves et le niveau d'exigence du concours, - un accompagnement dans cette préparation, - un entraînement aux épreuves. <p><i>Ce dispositif ne prétend pas être une préparation du concours type M1 ou M2 MEEF.</i></p>	<p>Le suppléant se donne les moyens de réussir. Il prévoit des plages de travail personnel et de suivi à distance. Pour avoir une chance de réussite au concours, le travail en présentiel et en distantiel peut être évalué entre 200 et 300 heures (ce temps sera en fonction du niveau initial). Cette fourchette cumule les différentes modalités de travail (présentiel, distantiel, personnel) ainsi que la préparation à l'écrit et à l'oral. Les temps de regroupement en « présentiel » ne sont qu'une faible partie de l'investissement attendu. Il convient d'ajouter le temps de déplacement vers le lieu de la formation.</p>
Un dispositif, organisé par Formiris, en partenariat avec des Isfec, dans le cadre de la formation continue. <i>Au-delà de l'aide à la préparation des concours, il contribue à la professionnalisation des suppléants</i>	
<p>Les formateurs appartiennent aux organismes de formation de l'Enseignement catholique (Instituts supérieur de formation de l'Enseignement catholique (Isfec) où ils sont engagés dans la préparation des concours.</p> <p>Un trombinoscope sur la plate-forme permet de les identifier.</p> <p>Les formateurs accompagnent le développement des compétences professionnelles des suppléants par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pratique réflexive - Une meilleure maîtrise des champs disciplinaire et didactique - Le développement des pratiques collaboratives 	<p>Les stagiaires sont suppléants.</p> <p>La préparation du concours s'appuie donc sur une expérience professionnelle.</p> <p>Il faut pouvoir « écrire » ses pratiques professionnelles pour les partager avec les collègues et interroger les formateurs. Le suppléant accepte donc de « s'exposer » lors des analyses de pratique, des questionnements ou des productions.</p>

Un accompagnement en présentiel	
<p>Les formateurs organisent ces temps de présentiels pour optimiser le travail à distance et le travail personnel du suppléant.</p> <p>Lors du premier présentiel, un atelier d'appropriation de la plate-forme permet d'en découvrir les possibilités et de résoudre les questions techniques.</p>	<p>L'assiduité du suppléant est attendue. Une feuille de présence permet de l'attester.</p> <p>En cas d'absence, un justificatif sera demandé.</p>
Une plate-forme de formation EC-FOAD : un accompagnement à distance et un travail personnel	
<p>En plus de l'atelier en présentiel, un tutoriel est mis à disposition sur la plate-forme.</p> <p>Le forum offre des possibilités d'échanges entre suppléants et avec les formateurs.</p> <p>Les formateurs répondent dans les 72 heures, les jours ouvrables hors vacances scolaires. Pendant les vacances scolaires ce délai de réponse peut varier, en particulier dans la semaine entre Noël et le jour de l'An. Ils se positionnent dans une relation d'accompagnement (qui n'est donc pas de l'assistantat) dans le cadre défini du dispositif d'aide à la préparation du concours :</p> <p>Les formateurs effectuent en moyenne 1 h de suivi à distance par discipline et par stagiaire (1h30 pour l'option) soit 5h30 de suivi à distance en moyenne par stagiaire. Ce suivi à distance s'exerce en collectif (forum, tchat...) et individuellement.</p> <p>Un calendrier indique aux stagiaires les travaux et productions attendus.</p>	<p>Le suppléant dispose d'un accès à Internet pour pouvoir fréquenter régulièrement la plate-forme.</p> <p>Il est informé que la plate-forme trace les utilisations qu'il en fait. Cela permet d'attester d'une assiduité en fin de formation et d'améliorer le dispositif en fonction des usages.</p> <p>Le travail est collaboratif et mutualisé. Chaque suppléant doit pouvoir s'enrichir du travail des autres et apporter sa contribution.</p>
Déontologie	
<p>S'agissant d'une formation, les formateurs s'engagent à ce que les échanges restent confidentiels au sein du groupe P@C 1^{er} degré. Ils favorisent les interactions sur la plate-forme afin que le dispositif soit formateur pour tous. C'est donc le collectif qui est visé.</p> <p>Les documents qu'ils produisent sont identifiés avec leur NOM, prénom, Formiris, P@C 1^{er} degré et la date. Le dispositif P@C en a la propriété patrimoniale (cf. Œuvres de l'esprit).</p> <p>Ils sont en « pdf » pour que les suppléants utilisant des logiciels libres ou des versions antérieures de Word puissent les ouvrir.</p>	<p>Le suppléant s'engage à ce que les échanges restent confidentiels au sein du groupe P@C 1^{er} degré. Il ne transmet pas son code d'accès.</p> <p>Il respecte la « net étiquette » pour le distantiel.</p> <p>Les questions et réponses formulées s'inscrivent dans le cadre du dispositif. Elles visent à enrichir le débat.</p> <p>Le suppléant participe à la démarche collaborative, ce qui suppose qu'il partage ses travaux afin qu'ils bénéficient à l'ensemble. Il profitera aussi du travail des autres.</p>
Des évaluations pendant la formation	
<p>Les évaluations sont contextualisées en fonction des besoins dans la discipline et peuvent, de ce fait, varier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grilles d'auto-évaluation - Relecture individuelle de travaux avec commentaires éventuels - Correction collaborative de travaux en présentiel <p>L'assiduité est mesurée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste de présence des présentiels - Temps de connexion des stagiaires et fréquentation des outils de la plate-forme - Nombre de chats, de mails, de productions... 	<p>Le suppléant est invité à faire les travaux et les évaluations proposés. Ils lui permettent de se situer par rapport aux exigences du concours pour ajuster son travail personnel.</p> <p>Une attestation de fin de formation est remise au suppléant sous réserve de son assiduité.</p>
Evaluation du dispositif	
<p>Questionnaire d'évaluation du dispositif auprès des formateurs et réunions avec Formiris</p>	<p>Questionnaire d'évaluation du dispositif auprès des stagiaires.</p> <p>Taux de réussite au concours : chaque suppléant s'engage à indiquer en juin s'il est admissible, admis ou s'il doit se représenter au concours.</p>